

**Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les
inégalités mondiales - CNDSI du 4 février 2021**
Contributions et commentaires du collège des personnalités étrangères
Représenté par Olfa Soukri Chérif

Bonjour Monsieur le Ministre, Monsieur Le secrétaire d'Etat
Bonjour à toutes et à tous
Chers membres du CNDSI et tous les représentants des collègues

Permettez-moi, au nom du collège international, d'exprimer ici d'abord mes vives remerciements d'avoir pris part à la discussion de cette loi. Je suis ravie de voir l'aboutissement gravé d'une loi d'orientation d'aide pour le développement.

Dans cette période de crise multiple sociétale sanitaire éducative, cette loi prend toute son essence pour l'aide au développement, sa trajectoire, son impact de solidarité internationale. Désormais, nous ne pouvons qu'agir tous ensemble pour acquérir plus d'efficacité et d'efficience.

Cette loi s'inscrit dans la réaffirmation de la politique française de développement ; de l'orientation des priorités, des objectifs prioritaires de lutte contre les inégalités, la diplomatie féminine, le climat, la biodiversité et la santé.

Cette approche doit surtout rester fondée sur les droits humains.

Les commentaires et recommandations du collège international s'articule autour de 6 points:

1/ la priorité géographique pour l'Afrique avec un focus Sahel

Cette priorité ne doit pas rester juste inscrite sur du papier, mais pourrait son efficacité sur le terrain avec une concertation inclusive des acteurs du sud, et de coopération Sud-Sud.

2/ l'éducation et le savoir

Coopération entre étudiants, universitaires et chercheurs pour entreprendre un renforcement de capacité pour les pays du Sud

3/ Attractivité

L'attractivité des fondations internationales devrait cibler les pays francophones aussi.

4/ Les acteurs économiques

Les pays du sud présentent des modèles économiques basés sur l'économie informelle. Nous défendons, alors le renforcement de capacité augmenterait l'impact économique, aiderait à intégrer les chaînes de valeur et gagnerait à accéder au marché mondial.

5/ Trajectoire budgétaire

L'augmentation quantitative et qualitative doit rester en harmonie avec les politiques publiques françaises.

6/ Evaluation et redevabilité

Transparence et publication des rapports de la commission parlementaire, pour les acteurs de la société civile et les pays récipiendaires.